

Le gouvernement applique  
par avance le traité de supra-austérité européen

# Hollande annonce un plan de rigueur de 30 milliards



Photo AFP

Yan Legoff

C'est début octobre, dans moins d'un mois, que le gouvernement soumet au Parlement la ratification du traité européen de supra-austérité, le TSCG, négocié et signé par Nicolas Sarkozy. La perspective de ce vote plonge les rangs de la majorité présidentielle dans la crise. Et le rejet de l'Union européenne qui s'était déjà exprimé lors du référendum de 2005 est toujours présent dans le pays ! Alors, François Hollande et son gouvernement veulent aller vite, ils veulent même devancer l'application de ce nouveau traité.

## « UN CHOC BUDGÉTAIRE SANS PRÉCÉDENT »

Dimanche 9 septembre, Hollande lance à la télévision : « Il faut accélérer, j'accélère. J'ai deux batailles à engager : une bataille contre le chômage et une bataille contre la dette. » On lira en page 5 ce que François Hollande entend par « bataille contre le chômage ». La presse parle surtout de « choc budgétaire sans précédent », « historique ». « Ça ne s'est jamais fait sous la V<sup>e</sup> République », confirme Hollande. Trente milliards d'augmentations d'impôt et de coupes budgétaires supplémentaires l'an prochain, l'équivalent de la moitié du budget de l'Éducation nationale !

## SAIGNÉE DANS LES DÉPENSES DE L'ÉTAT

Dix milliards d'euros seraient supprimés l'an prochain dans les dépenses de l'État, hors éducation, justice et sécurité. Des projets d'investissements sont déjà annulés en masse dans tous les autres ministères. Ils devront supporter 60 000 suppressions d'emplois sur la législature (l'armée y compris). Aux finances publiques et à l'Équipement, déjà saignés par des années de suppressions de postes, c'est la présence même, dans les départements, de ces administrations au service des habitants, des collectivités locales, qui est remise en question.

## HAUSSE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Dix autres milliards résulteraient d'une augmentation de l'impôt « sur les ménages », entre autres par la poursuite du gel du barème des tranches de l'impôt sur le revenu (qui définit les seuils des tranches, et qui concerne tous les contribuables sans exception). Cette seule mesure rapportera bien plus que l'impôt exceptionnel annoncé sur les revenus supérieurs à un million d'euros. Enfin, annonce François Hollande, « il y aura dix milliards à trouver sur les entreprises. Un certain nombre de niches fiscales seront rabotées. »

Mais les patrons récupèreraient bien plus par la baisse de leurs cotisations sociales résultant du basculement sur la CSG qui serait augmentée. ■



Didier Migaud, le nouveau « gendarme » budgétaire.

## ÉCLAIRAGE

### Des mesures qui anticipent le traité TSCG

A la télévision le 9 septembre, François Hollande a pris soin de ne pas dire un mot du traité européen qu'il voudrait voir ratifier par le Parlement dès le mois d'octobre. Comme si les mesures qu'il annonçait n'avaient rien à y voir ! Elles en sont pourtant l'application directe.

Le TSCG, c'est en effet :

— l'obligation, à « moyen terme », de réduire à zéro le « déficit public » (ou à 0,5 % du PIB tout au plus). Cela représente, pour la France, des impôts nouveaux ou des coupes budgétaires à hauteur de 100 milliards d'ici à 2017 (dont 30 milliards d'ici à la fin 2013) ;

— l'instauration d'un « mécanisme de correction automatique » si cette trajectoire de réduction des déficits n'est pas respectée, « sur la base de principes communs proposés par la Commission européenne et concernant en particulier la nature, l'ampleur et le calendrier des mesures correctives à mettre en œuvre » ;

— l'obligation, concernant la « dette publique », de réduire d'un vingtième par an l'écart avec le niveau autorisé (60 % du PIB) par l'Union européenne. Le niveau de cette « dette publique » est, pour la France, de 90 % du PIB, soit un écart de 30 points de PIB avec le niveau maximum autorisé. Ce traité, qui reprend un règlement européen de novembre 2011, impose donc de réduire chaque année cette dette de 30/20 = 1,5 point de PIB, c'est-à-dire d'environ 30 milliards d'euros ;

— l'obligation, en cas de déficit excessif (ce qui est le cas de la France et de la quasi-totalité des pays de l'Union européenne), de suivre « un programme de partenariat budgétaire et économique comportant une

## CRÉATION D'UN « GENDARME BUDGÉTAIRE » AUX ORDRES DE BRUXELLES

Deux jours avant son intervention télévisée, François Hollande a annoncé qu'un Haut Conseil des finances publiques serait prévu par la « loi organique » qui transposerait en droit français les dispositions du traité TSCG.

Ce Haut Conseil exercerait, pour le compte de l'Union européenne, la fonction de « gendarme budgétaire ». Il serait présidé par l'actuel président de la Cour des comptes, le « socialiste » Didier Migaud.

## description détaillée des réformes structurelles

Le traité précise que « la mise en œuvre du programme de partenariat budgétaire et économique et des plans budgétaires annuels qui s'y rattachent, fera l'objet d'un suivi par le Conseil de l'Union européenne et par la Commission européenne ». Deux projets de règlements européens en cours d'adoption (dits « Two Pack » ou paquet de deux) autorisent même la Commission européenne à intervenir directement devant les Parlements nationaux lors des discussions des budgets nationaux, et à donner son avis sur tout amendement !

— le pouvoir donné à la Cour de justice européenne d'imposer des amendes à tout État qui ne respecterait pas le traité. ■

Lire en pages 3 et 4 la campagne du POI pour l'unité pour la non-ratification du traité européen.

## Sécurité sociale et Code du travail en danger

Hollande annonce en effet : « Je ferai des propositions avec le gouvernement pour que, dès la fin de l'année, des mesures soient prises pour la compétitivité, c'est-à-dire pour qu'il y ait un changement du financement de la protection sociale. »

Il confirme que « la CSG fera partie de la discussion ». Bref, il s'agit d'exonérer les patrons du paiement d'une partie des salaires (les cotisations sociales) pour les transférer sur une augmentation de la CSG... payée par les travailleurs (actifs et retraités) !

« Autrement dit, c'est un allègement du coût du travail », commente *Le Monde* (11 septembre). Et là, ce sont des centaines de milliards d'euros qui sont en jeu ! La CSG augmentée, la Sécurité et le Code du travail en danger immédiat !

C'est bien la Sécurité sociale, telle qu'elle a été fondée en 1945, qui est en danger immédiat. Mais pas seulement.

C'est aussi, par un autre bout, le cas du Code du travail lui-même, avec les protections attachées au CDI. « Le ministre du travail a transmis aux partenaires sociaux des propositions pour la réforme du marché du travail », déclare François Hollande. Il s'agit, dit-il, d'une « réforme considérable ». Il appelle patrons et syndicats à un « compromis historique » permettant aux entreprises de « s'adapter à la conjoncture » (lire page 5).

Sur tous ces sujets, « tout sera engagé, décidé d'ici la fin de l'année (...) pour que ce soit mis en œuvre dès l'année 2013 », précise François Hollande. ■

## NON À LA RATIFICATION DU NOUVEAU TRAITÉ EUROPÉEN !



### CÔTE-D'OR

Le comité départemental pour l'unité contre la ratification du traité Sarkozy-Merkel s'est réuni le jeudi 6 septembre, informant dans un communiqué des militants du POI, du PCF, du Parti de gauche qui le composent. Ils totalisent 1 326 signatures, et informent qu'ils préparent la manifestation du 30 septembre.

### ARDÈCHE

Le comité « non à la ratification du TSCG », soutenu par le Front de gauche, le POI, le M'PEP appelle à un « grand meeting départemental », à la salle des fêtes de La Voultre, le 21 septembre, à 21 heures. « L'unité la plus grande doit se réaliser sur ce mot d'ordre simple : non à la ratification du TSCG ! Députés, sénateurs, votez contre ! »

### AUDE

« Députés et sénateurs de l'Aude, ne validez pas ce que l'UMP a mis en place. Votez non à la ratification du traité européen TSCG », écrivent dans un appel des militants du POI, du Front de gauche, qui concluent : « Oui, il faut une manifestation nationale dans l'unité contre la ratification ! »

87, rue du Faubourg-Saint-Denis,  
75010 Paris  
Tél : 01 48 01 85 85

**POI PARTI OUVRIER  
INDÉPENDANT**

*Pour le socialisme, la République et la démocratie*  
Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

E-mail :  
poi@fr.oleane.com  
Internet :  
www.parti-ouvrier-independant.fr

APPEL DU BUREAU NATIONAL DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

# Non à la ratification du traité européen TSCG ! Députés PS, Verts, PG, PCF, votez non !

**Tous en manifestation  
le 30 septembre !**

Début octobre, le gouvernement Hollande-Ayrault, contrairement aux engagements électoraux, soumet pour ratification au Parlement le traité TSCG (pacte budgétaire). Au nom de l'UMP, Copé a annoncé qu'il voterait pour. C'est normal : ce traité rédigé par Sarkozy et Merkel (et pas une ligne n'en a été changée depuis) grave dans le marbre l'obligation de l'austérité, et le renoncement à toute souveraineté. C'est Maastricht en pire. Et cela :

— au moment où en Grèce, la troïka Union européenne-FMI-Banque centrale européenne prétend imposer la semaine de travail de six jours, qui s'ajoute aux mémorandums destructeurs qui frappent ce pays depuis deux ans ;

— au moment où en Espagne, Rajoy impose le plan de l'Union européenne, contre lequel les syndicats appellent à la marche nationale sur Madrid le 15 septembre.

**Le 30 septembre,  
nous manifesterons  
avec tous ceux qui veulent  
bloquer le TSCG !**

Depuis plus de six mois, le POI a proposé aux partis qui se prononcent contre la ratification (en particulier ceux du Front de gauche) une manifestation nationale. Aujourd'hui, la date du 30 septembre est annoncée. Le bureau national du POI regrette le caractère tardif de cet appel qui pourrait limiter la possibilité d'une montée la plus massive possible pour balayer le traité. Mais le POI n'a pas d'intérêts distincts de ceux de l'ensemble des travailleurs et des militants qui veulent interdire au gouvernement de faire passer le rouleau compresseur de l'austérité.

**Députés PS, Verts, PG, PCF,  
ne votez pas avec l'UMP  
la ratification du traité TSCG !  
Voter non, c'est la démocratie !**

70 000 signatures ont été recueillies sur l'appel du POI. Dans 120 localités, des comités pour l'unité contre la ratification se sont constitués, rassemblant avec les militants du POI des milliers de travailleurs et de militants de toutes tendances (PS, PCF, PG, etc.), des syndicalistes de toutes origines, des élus, des démocrates, des républicains. Avec eux, nous irons voir ces députés. Nous exigeons d'eux : la démocratie, c'est que la volonté du peuple (qui a rejeté le TCE en 2005) soit respectée, la démocratie, c'est que vous votiez non !

**Le Parti ouvrier indépendant  
appelle à se joindre  
à la manifestation  
du 30 septembre pour dire :  
non à la ratification du TSCG  
et aux mesures d'austérité  
et de régression qui en découlent**

C'est un fait : au moment même où la Banque centrale européenne, appuyée par Hollande, décide de renflouer sans limite les banquiers et les spéculateurs, le gouvernement entend :

— de généraliser la précarité de la jeunesse avec les « emplois d'avenir » ;

— de contraindre les organisations syndicales à remettre en cause les garanties collectives, sous couvert d'« accords compétitivité-emploi » ;

— d'accompagner les plans de destruction des emplois à PSA, à Doux, à Sanofi... ;

— de préparer la réforme du financement de la Sécurité sociale, un pas de plus vers son démantèlement ;

— de décréter l'acte III de la décentralisation qui menace l'existence des communes et des départements.

Contraindre le gouvernement à renoncer à faire ratifier le TSCG porterait un coup d'arrêt à cette spirale de destruction. Le 30 septembre, avec tous les manifestants, nous exigerons du gouvernement Hollande : « Renoncez à présenter votre projet de ratification », et des députés de la majorité : « Votez non à la ratification ».

Le POI, qui se prononce pour la rupture avec l'Union européenne, appelle ses adhérents à préparer la manifestation du 30 septembre sur un objectif : aider les travailleurs des villes et des campagnes, la jeunesse, les actifs et les retraités, à rassembler leurs forces pour bloquer la machine de destruction de l'Union européenne, bloquer le TSCG, bloquer les plans d'austérité et les contre-réformes. A la veille d'une vague d'austérité sans précédent, le POI s'engage à poursuivre et intensifier la bataille la plus large pour réaliser l'unité contre la ratification. Plus que jamais déterminés à favoriser l'action commune, nous nous adresserons à nouveau, en ce sens, aux partis qui se réclament de la classe ouvrière et de la démocratie. Et dans le même mouvement, nous inviterons tous les manifestants, tous ceux qui refusent de renoncer, à constituer et à renforcer les comités pour l'unité contre la ratification, et demain, si le gouvernement passait outre, les comités pour l'unité pour l'abrogation du traité et de toutes les mesures qui en découlent.

**Partout,  
constituons et renforçons  
les comités pour l'unité  
contre la ratification !**

**Partout :  
unité contre le TSCG,  
unité contre l'austérité !  
TOUS EN  
MANIFESTATION  
LE 30 SEPTEMBRE**

Adopté à l'unanimité par le bureau national du POI  
samedi 8 septembre 2012 à 16 heures

ÉDITORIAL

## “Compromis historique” ?

Daniel Gluckstein,  
secrétaire national du POI

**L**es Echos sont contents : si Hollande « aboutissait, ce serait effectivement un tournant tant ces chantiers ont été annoncés, notamment par la droite, avant de s'enliser ». De quoi s'agit-il ? Le quotidien du capital financier précise : « Deux chantiers aussi décisifs que potentiellement explosifs : la réforme du marché du travail d'une part, le financement de la Sécurité sociale de l'autre. François Hollande a eu raison de parler de “compromis historique”. »

Dimanche soir, à la télévision, Hollande a asséné un véritable plan d'austérité et de contre-réformes, baptisé « agenda 2014 ». Il l'a justifié par un impératif : le retour des déficits publics sous la barre des 3 % du PIB dès 2013, une exigence du TSCG et du traité de Maastricht. Et cela, au moment même où la Banque centrale européenne, en accord avec le FMI, s'engage à prêter directement aux Etats pour leur permettre de rembourser les spéculateurs !

Pour y parvenir, Hollande en a appelé au « compromis historique » (1). Il est vrai que « si Hollande aboutissait... », c'est qu'il serait parvenu à contraindre les syndicats à mettre en place eux-mêmes la flexibilité du travail, à déréglementer les droits ouvriers, et à porter le coup de grâce à la Sécurité sociale fondée sur le salaire différencié. C'est là l'objectif corporatiste sur lequel, depuis trente ans, les gouvernements successifs se sont tous brisés les dents !

La presse souligne le ton martial, voire guerrier du discours présidentiel. Mais ce général en chef manque de troupes. Chère-queue ne suffit pas. Hollande dit explicitement : cette offensive, je ne peux la mener que si je transforme le mouvement ouvrier en supplétif de l'Union européenne, du gouvernement et des plans destructeurs qui vertèbrent l'« agenda 2014 ».

En déclarant la guerre à la classe ouvrière, sous couvert d'« agenda 2014 » aux couleurs du « compromis historique », Hollande suit la logique des gouvernements d'Europe de toutes couleurs politiques qui refusent de remettre en cause les diktats et le carcan de l'Union européenne et de la classe capitaliste.

La balle est dans le camp du mouvement ouvrier. C'est son indépendance qui est en jeu, et donc son existence même. Aucune organisation ouvrière ne peut rester fidèle à ses mandants si elle accepte de se plier aux diktats de l'Union européenne, machine de guerre de la classe capitaliste. Aucune organisation ouvrière ne peut respecter le mandat si elle accepte de jouer le jeu du « compromis historique », qui n'a rien à voir avec une quelconque négociation.

Nous entrons dans le bois dur. Celui qui doit voir se préparer la riposte et la résistance de la classe ouvrière unie avec ses organisations pour la défense de chacune des conquêtes, chacun des acquis.

Le point d'appui politique à cette résistance, c'est le combat pour la rupture avec l'Union européenne. Tel est le sens que le bureau national du Parti ouvrier indépendant donne à notre participation à la manifestation du 30 septembre : avec les comités pour l'unité, contre la ratification du TSCG, pour exiger des députés et des sénateurs qu'ils votent « non », et contre toutes les mesures d'austérité et contre-réformes qui s'y relient.

(1) Compromis historique : stratégie développée par le Parti communiste italien dans les années 1970, offrant à la Démocratie chrétienne — principal parti de la bourgeoisie et du Vatican à l'époque — une alliance permanente, garantissant la stabilité de la domination du capital.

## Chronique

## POLITIQUE

## La place des comités pour l'unité

Marc Gauquelin

Nous participerons donc à la manifestation du 30 septembre à Paris.

Nous la préparerons avec d'autant plus de détermination que l'appel du bureau national du POI qui invite à se joindre à cette manifestation donne clairement le sens de notre participation.

Nous y défilons avec tous nos camarades des comités qui combattent sans relâche depuis des mois pour l'organisation, dans l'unité la plus large, d'une manifestation de centaines de milliers de travailleurs dans la rue, pour faire céder Hollande et interdire la ratification du traité.

Nous défilons avec tous ceux qui saisiront l'occasion de l'appel au 30 septembre, lancé par le « comité d'organisation » (composé de vingt-cinq organisations et associations politiques et syndicales), pour dire leur opposition au traité — même si cette manifestation est appelée tardivement, même si elle n'est pas l'immense manifestation à laquelle ils aspiraient pour faire céder le gouvernement —, pour manifester l'inquiétude qui les saisit face au programme annoncé par Hollande et qui dépasse déjà la seule ratification du traité.

Nous y serons, sans minimiser les différences d'appréciation qui nous séparent de l'appel adopté par les vingt-cinq organisations. Nous ne pensons pas, comme les rédacteurs de l'appel, que c'est l'insuffisant « débat démocratique » entre citoyens de ce pays qui a interdit la création du rapport de force à même d'empêcher Hollande de présenter sa loi de ratification devant le Parlement, et qu'il suffirait aujourd'hui d'exiger qu'il ait lieu pour faire avancer les choses.

Nous estimons que si le « large débat démocratique » (permettant aux citoyens de s'exprimer de ce sujet décisif et se prononcer à son propos) invoqué dans l'appel n'a pas eu lieu, c'est que les dirigeants des grandes organisations qui se réclament des intérêts ouvriers et de la démocratie se sont refusés à l'organiser pendant les six mois qui viennent de s'écouler.

Et si les dirigeants ne l'ont pas fait, c'est qu'une telle campagne appelait naturellement la définition de moyens d'action capables de faire reculer Hollande. En effet, si les parlementaires peuvent débattre indéfiniment des structures d'une Union européenne « démocratisée », les travailleurs ne peuvent se le permettre, surtout lorsque la mise en œuvre du traité est un revolver qu'on pointe sur leur temple. Ou bien on disserte à n'en plus finir sur une « autre Europe », sur les bonnes réformes des traités... et on laisse Hollande faire, ou bien on décide de le faire plier et on s'en donne les moyens. L'intervention télévisée de Hollande ne laisse aucune place à l'ambiguïté ; son gouvernement est totalement au service du capital financier et de ses institutions internationales.

C'est dans cette situation que les comités pour l'unité contre la ratification du traité, pour son abrogation — si le Parlement l'adopte — et contre les plans d'austérité et toutes les « réformes » dictées par la troïka, prennent toute leur importance.

En participant à la manifestation du 30 septembre, nous préparerons la suite du combat contre la ratification et proposerons fraternellement à ceux avec qui nous défilons de nous engager ensemble dans le combat véritable pour l'unité, le combat pour que se réalise sur le terrain de la lutte des classes l'unité des travailleurs et de leurs organisations pour la défense de toutes les conquêtes de la classe ouvrière. ■

## CAMPAGNE CONTRE LA RATIFICATION DU NOUVEAU TRAITÉ EUROPÉEN !

SEINE-ET-MARNE

## “J'appelle tous mes camarades élus à rejeter le traité”

Ne pouvant être présent à la réunion du comité départemental pour l'unité pour une grande manifestation nationale pour la non-ratification du TSCG, tenue le vendredi 7 septembre à Fontenay-Trésigny, Jean-Luc Ballester a donné une contribution dont nous publions des extraits.

« Il ne s'agit pas seulement, comme l'a dit Jean-Marc Ayrault à La Rochelle, "d'être capable de faire face aux urgences, aux injustices les plus criantes, aux attentes les plus fortes", c'est-à-dire, en quelque sorte, de raboter les défauts les plus voyants, ceux qui font tache, et de retapisser les pièces de la maison France en rose. (...)

En 1983, les socialistes ont cru bon de se soumettre à ce capitalisme en espérant naïvement pouvoir l'amender en rabotant par-ci par-là ses « injustices les plus criantes », comme le répète aujourd'hui Jean-Marc Ayrault, et en redistribuant les miettes de la richesse ainsi créée qu'il voudrait bien laisser aux Etats pour qu'ils puissent faire taire les mécontentements à coups de mesures sociales homéopathiques. (...) En prenant ce « tournant » en 1983, les socia-



## La parole à...

**Jean-Luc Ballester,**  
secrétaire de la section PS  
Fontenay-Trésigny-Rozay-en-Brie  
membre du bureau fédéral  
de Seine-et-Marne

listes, qui étaient par ailleurs majoritaires en Europe à l'époque, ont trahi l'idéal européen et ont jeté les peuples européens en pâture à ce capitalisme prédateur.

Et si Benoît Hamon a raison de souligner que François Hollande a gagné grâce aux voix des catégories populaires, j'ajouterai, moi, que ce sont ces catégories populaires qu'il convient de ne pas trahir une nouvelle fois en continuant à tergiverser et à se coucher devant la finance. C'est bien parce qu'il a affirmé qu'il combattrait cette finance que François Hollande a été élu par les catégories populaires. Pas pour faire accepter aujourd'hui un traité qui étranglera non seulement les Etats, mais la démocratie elle-même.

Hélas, ce n'est pas le chemin qu'il semble prendre, et si impatience il y a du côté des militants socialistes, c'est bien une impatience à voir le pouvoir socialiste se dresser pour défendre les peuples contre la finance, non à les appeler à toujours plus d'austérité...

Le (...) tournant que doivent opérer les socialistes (...), c'est celui de la remise en cause de la logique qui prévaut actuellement, c'est la soumission de la finance à la volonté des peuples. Exactement le contraire du traité européen et de sa « règle d'or », qui n'est rien d'autre que la soumission de la démocratie au pouvoir financier, et que j'appelle tous mes camarades nouvellement élus en juin dernier à rejeter. » ■

**LE DÉPUTÉ-MAIRE PS DE SAINT-POL-SUR-MER RÉPOND À L'APPEL DU COMITÉ 59 (NORD)**

Le comité 59 contre la ratification du TSCG (composé de militants POI, PRCE, M'PEP, Front de gauche, d'élus et de syndicalistes) a écrit à Christian Hutin, voici sa réponse.

**Monsieur, Vous avez écrit à Monsieur Christian Hutin, député du Nord, pour connaître sa position quant au TSCG en cas de vote à l'Assemblée nationale. Il vous en remercie.**

**Tout comme il a voté non à Maastricht et au TCE, en cas d'examen parlementaire il voterait non au TSCG.**

**Espérant avoir répondu à votre question,**

Cordialement,  
Claude Nicolet  
Attaché parlementaire  
de Christian Hutin  
Maire de Saint-Pol-sur-Mer  
Député du Nord

HÉRAULT

## “Le Medef est très satisfait que le traité soit ratifié”

**Peux-tu nous préciser les raisons de ton opposition à la ratification du TSCG ?**

Pour de multiples raisons liées à mon engagement politique comme militant depuis près de cinquante ans au sein du Parti communiste français. Premièrement, ce traité est la perte de la souveraineté nationale. Il instaure ce que l'on appelle « la règle d'or », l'obligation de réduire les déficits publics jusqu'à hauteur de 0,5 % du PIB pour les états membres de l'Union européenne. Les Etats ne sont plus maîtres de leurs budgets et les citoyens n'ont plus leur mot à dire ; c'est une atteinte inacceptable à la souveraineté du pays ! Pour la ratification de ce traité, normalement, il fallait modifier la Constitution ; mais le Conseil constitutionnel a pris une position politique, il est clair qu'ils ont voulu laisser passer. C'est

APPEL POUR L'UNITÉ &gt; BÉZIERS

## Non au nouveau traité européen !

(Extrait)

Il est urgent que, début octobre, lors du vote au Parlement, les députés et les sénateurs qui se réclament du mouvement ouvrier et de la démocratie votent contre ce texte qui engagerait la France et les autres pays européens dans une spirale sans fin d'austérité et priverait le pays de sa souveraineté budgétaire. Aujourd'hui, personne ne comprendrait que les députés et les sénateurs, en particulier ceux du PS, qui se sont fait élire « pour le changement », « pour chasser Sarkozy », et qui ont obtenu une majorité sur cette aspiration, votent le texte, écrit et loué par le même Sarkozy, conjointement avec l'UMP. (...) **Béziers, le 4 septembre**

**Sections de Béziers et du Biterrois du Parti communiste français  
Comités de Béziers et du Biterrois du Parti ouvrier indépendant - Attac Béziers**



## Interview...

**Aimé Couquet,**  
conseiller municipal PCF à Béziers

pourquoi la ratification passera par une loi organique que l'Assemblée nationale et le Sénat auront à voter.

Deuxièmement, ce traité est la mise en œuvre de l'austérité : 3 % de déficit public ramené à 0,5 %, c'est jeter le pays dans la misère, c'est casser le niveau de vie du pays et tous les acquis du Conseil national de la résistance. Même des économistes sensés disent aujourd'hui que c'est faire fausse route. Tout cela pour servir les intérêts du capital !

Une bataille féroce est à venir. Il faut faire en sorte que l'on revienne sur d'autres propositions de défense des intérêts de toute la population. Ce traité, c'est Sarkozy qui l'a écrit avec Merkel. Sarkozy battu, le nouveau gouvernement ne renégocie pas, il décide au contraire de ratifier ce traité avec un codicille où il y aurait la croissance. A la dernière université d'été du Medef, les patrons étaient heureux de recevoir un Premier ministre socialiste qui leur a donné des gages de continuité, de réduction du coût du travail. C'est scandaleux de dire que le travail coûte cher, alors qu'au contraire, c'est le travail qui crée les richesses. Le Medef est très satisfait que le traité soit ratifié.

**Comment, d'après toi, faire reculer le gouvernement sur cette question ? Que penses-tu de la perspective d'une manifestation nationale unitaire ?**

Selon un sondage paru dans *L'Humanité*, une majorité de Français, 72 %, sont pour dire leur mot par un référendum. Ils diraient non ! Je pense que cela dépasserait le vote non du référendum de 2005. Mais voilà, ils ne pourront pas l'exprimer puisque le gouvernement ne veut pas passer par la voie référendaire, il ne veut pas

demander l'avis au peuple. Il faut continuer à demander le référendum pour faire réfléchir la population. Il faut aussi construire une manifestation unitaire d'ampleur au niveau national. Toutes les organisations de gauche doivent se rassembler sur l'exigence de la non-ratification et le référendum.

Au plan local, c'est en marche. On est au moins d'accord sur le fait que ce traité ne doit pas être ratifié. On a décidé quelques mesures pour préparer cette manifestation : appeler au rassemblement devant les permanences des députés socialistes et de droite, et exiger d'être reçus pour dire que nous ne sommes pas d'accord !

**Lors de votre fête annuelle de la Plantade, vous avez mené un débat sur le XXXVI<sup>e</sup> Congrès du PCF. Quels sont d'après toi les enjeux de ce congrès ?**

Je n'ai pas assisté à ce débat, mais il y a eu des débats intéressants à cette fête. La question du traité, discutée la veille avec un bon niveau de débat entre organisations, a ressurgi lors du débat sur la situation politique en France.

Le XXXVI<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste français va avoir lieu ; tous les congrès sont importants, car les décisions sont prises pour trois ans. Maintenant, nous allons discuter d'un certain nombre de questions : comment mettre en place un parti révolutionnaire qui aide au mouvement ? La caractéristique de notre pays, c'est que le PC est important, c'est une organisation qui existe. Nous n'avons plus comme mode de fonctionnement le centralisme démocratique ; nous n'avons pas de courants, mais des réseaux. Le PCF est encore bien organisé. Si le PCF n'existait pas, cela manquerait ; c'est indispensable d'avoir dans ce pays un ou plusieurs partis ouvriers ! (...)

Maintenant, il est vrai qu'année après année, sur le plan national, notre position s'est affaiblie, avec une phase de difficultés électorales correspondant à ce qu'il y a dans la tête des gens au sujet du socialisme, et aussi avec ses participations à des gouvernements de gauche à une certaine époque. Depuis 2-3 ans, des organisations ont fait un regroupement : le Front de gauche ; regardons comment il se développe sans devenir un autre parti. Nous ne sommes pas d'accord avec l'adhésion directe au Front de gauche, qui signifierait la fin de notre parti. La diversité ne gêne pas le mouvement, au contraire, elle l'enrichit. Ce qui doit nous animer avant tout, c'est servir les travailleurs ! ■

Flexibilité

# Les "négociations" sur la "sécurisation de l'emploi" s'ouvrent



Michel Sapin, ministre du Travail

Photo AFP

Daniel Shapira

Vendredi 7 septembre, le ministre du Travail, Michel Sapin, a lancé « une vaste réforme du marché du travail en invitant les partenaires sociaux à trouver un "équilibre gagnant-gagnant" entre protection des salariés et souplesse laissée aux entreprises » (AFP).

Dimanche 9 septembre, évoquant cette négociation, François Hollande a invité syndicats et patronat à aboutir à un « compromis historique ».

L'enjeu ? La dépêche de l'AFP le donne : « Le tabou de la flexibilité du travail est officiellement levé. Le gouvernement a ouvert vendredi un troisième front de la bataille du travail en donnant le coup d'envoi de l'épineuse négociation qui devra, d'ici à mars 2013, proposer une réforme en profondeur du marché du travail. Dans un document d'orientation, le ministère du Travail demande aux syndicats

**"Le tabou de la flexibilité du travail est officiellement levé", note l'AFP.**

et au patronat de clore la négociation "sur la sécurisation de l'emploi" au "plus tard en mars 2013" et, "dans la mesure du possible", "avant la fin de l'année 2012". En préambule, il invite les partenaires sociaux (...) à faire preuve d'"audace" pour parvenir à un "équilibre gagnant-gagnant". Pour les avoir tous autour de la table, les mots qui fâchent ont été évités, à commencer par celui de flexibilité. »

Le document gouvernemental invite à « concilier la protection et l'accompagnement des salariés, et prioritairement de ceux qui voient leur emploi menacé ». En clair, il est demandé aux organisations syndicales d'accepter les licenciements et de les accompagner pour atténuer le choc.

Le document demande ensuite de « concilier les marges d'adaptation des entreprises pour développer ou préserver l'activité et l'emploi, face aux mutations qui s'accroissent dans un contexte de concurrence internationale renforcée ». Il s'agit en clair, même si le mot n'est pas utilisé, des fameux accords dits « compétitivité-emploi », que Sarkozy avait tenté de faire accepter.

Aussitôt l'annonce de Sapin faite, le Medef s'est précipité en saluant « un schéma de négociation ouvert », prenant « en compte les impératifs de simplification, de souplesse et

de sécurisation juridique demandés par les entreprises ». Et après l'intervention dimanche soir de Hollande, le Medef a indiqué dès lundi qu'il convoquait les organisations syndicales à « une réunion d'agenda social », d'ici à la fin de la semaine, pour ouvrir la négociation.

Comme on le voit, le Medef saute sur la proposition de Sapin et du gouvernement. Il sait que, même si le mot flexibilité est absent du document gouvernemental, le contenu y est.

La CFDT, cela n'étonnera personne, se précipite également ; Laurent Berger, numéro deux de la CFDT et successeur désigné de François Chérèque, a estimé que le document gouvernemental « permettrait d'ouvrir une véritable négociation relevant le défi de l'emploi ».

Dans ces conditions, affirmer : « Quand une entreprise a réellement des difficultés, nos syndicats peuvent négocier — et nous les soutenons — des accords pré-

voyant, par exemple, une modération des salaires contre un maintien de l'emploi », qu'est-ce d'autre que s'inscrire dans une telle logique ? Un analyste du quotidien patronal Les Echos, Derek Perrotte, situe ainsi lundi 10 septembre l'enjeu de cette négociation : « Les syndicats et le patronat commettraient une grave erreur en ne produisant pas l'effort nécessaire. Jamais un chef de l'Etat n'avait été aussi loin pour les replacer au centre du jeu (...) Aux syndicats, désormais, de prouver à François Hollande, qu'ils ont activement contribué à porter à l'Elysée, qu'il a eu raison de leur faire confiance. »

Mais pour autant, le rédacteur du quotidien patronal sait que les choses ne sont pas si simples. Il indique en effet ensuite : « L'enjeu est de savoir si les syndicats sont désormais prêts à un aggiornamento culturel devant permettre de poser les bases de la "flexisécurité" à la française. La CFDT, la CFTC et la CGC le sont, assurément. La CGT et FO beaucoup moins. » C'est tout l'enjeu de la prochaine période. Les syndicats n'ont pas été bâtis pour procéder à un tel « aggiornamento culturel ». La question de l'indépendance des organisations va être au centre de tous les développements de la prochaine période. ■

Précarité

# Les "emplois d'avenir" devant l'Assemblée nationale : quatre amendements qui éclairent tout

Le projet de loi gouvernemental sur les emplois d'avenir vient ce mardi 11 septembre en débat à l'Assemblée nationale en séance plénière.

Informations ouvrières s'est déjà expliqué sur la précarité que représentent ces emplois. Mais il n'est pas inutile d'y revenir, à la lumière des débats de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale sur ce projet, qui se sont déroulés mardi 4 septembre.

Présentant le projet, le ministre du Travail, Michel Sapin, a d'emblée insisté : « On ne peut bien comprendre les emplois d'avenir que si on les intègre dans un dispositif complet en faveur de l'emploi. » Et le ministre de les relier au deuxième projet gouvernemental, le contrat de génération, et surtout, à la négociation ouverte sur la « sécurisation de l'emploi ». Dans le débat de la commission, de nombreux amendements ont été présentés par des députés de tous bords politiques. Sans se perdre dans les détails de cette discussion, quatre amendements refusés par le gouvernement éclairent ce que ne sont pas les emplois d'avenir... et donc ce qu'ils sont.

— **Un premier amendement** présenté « vise à limiter les emplois d'avenir aux seules activités "nouvelles", vise à éviter les effets d'aubaine — certaines collectivités pourraient en effet être tentées de remplacer un salarié partant en retraite par un emploi d'avenir, moins coûteux ». Réponse du rapporteur, Jean-Marc Germain, parlant au nom du gouvernement : « Avis défavorable. »

Donc, un emploi d'avenir pourra remplacer un titulaire partant à la retraite, accentuant ainsi la précarité existant déjà dans les collectivités locales.

— **Un amendement** « vise à renforcer l'obligation de formation pesant sur la structure qui accueille le jeune » et propose que les actions de formation soient « d'une durée égale ou supérieure à 400 heures par an, et réalisées pendant le temps de travail ». Réponse du rapporteur : « Je suis défavorable à votre proposition d'imposer une durée minimale de formation (...). Je vous mets en garde contre le risque de trop "charger la



Photo AFP

barque" au détriment de l'attractivité du dispositif. »

Donc, les emplois d'avenir ne viseront pas à une réelle formation des jeunes.

— **Un nouvel amendement** concernant la formation est déposé, demandant « que la formation proposée aux titulaires des emplois d'avenir soit rémunérée ». Réponse du rapporteur : « Avis défavorable. L'employeur ne pourra pas prendre en charge des heures de formation non comprises dans le temps de travail. »

Comme il est peu probable qu'une formation véritable soit offerte à ces jeunes en emploi d'avenir pendant leur temps de travail, le résultat est que ces jeunes n'auront vraisemblablement aucune formation... alors que le projet de loi vise théoriquement des jeunes sans qua-

lification. Loin d'être un tremplin pour acquérir un véritable emploi, ces emplois d'avenir ne sont qu'une aubaine pour les collectivités locales ou les futurs employeurs d'une main-d'œuvre exploitée à bon marché.

— **Un dernier amendement majeur**, à propos des emplois d'avenir professeur, indique : « L'activité exercée ne peut en aucun cas consister en une activité d'enseignement ou de remplacement d'un enseignant », la députée précisant qu'il s'agit « d'éviter que les emplois d'avenir professeur ne servent à pallier le manque d'enseignants ».

Le rapporteur : « Avis défavorable. »

Donc, ces emplois d'avenir pourront bien être utilisés, contrairement à ce qu'avait dit le gouvernement, pour pallier le manque d'enseignants. ■ D. S.

Energie

Gaz et électricité

# "Une tarification progressive" pour enterrer le tarif réglementé

Le 6 septembre, le groupe PS à l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi « instaurant une tarification progressive de l'énergie ».

Ce projet, soutenu par le gouvernement, entraînerait la disparition de ce qui restait du service public pour les usagers, à savoir la « péréquation tarifaire » : quel que soit le lieu d'habitation, chacun paie encore son électricité et son gaz au même prix (le tarif réglementé). Et malgré de nombreuses remises en cause introduites par les directives européennes, c'est encore l'Etat qui décide de ce tarif, au grand dam des concurrents privés et des actionnaires d'EDF et de GDF Suez, qui trouvent ce tarif trop bas.

Les initiateurs ne cachent pas l'objectif de leur proposition de loi : il s'agit, avouent-ils dans l'exposé des motifs précé-



Photos DR

dant la proposition, « d'accompagner la hausse inéluctable des prix de l'énergie ». Et, au passage (ils se gardent bien de le dire), de satisfaire Bruxelles qui ne cesse depuis des années d'exiger la fin du tarif réglementé.

Avec cette proposition de loi, le tarif appliqué de fait dépendrait du lieu d'habitation (climat de la région) et de la composition du foyer. En effet, selon ces deux paramètres, serait défini pour chaque usager un « volume de base » d'énergie, au-delà duquel elle sera facturée beaucoup plus cher. C'est un moyen détourné, au nom de l'écologie, pour augmenter les factures. Tant pis pour les locataires d'un loge-

ment mal isolé ! Ils pourront se retourner contre leur bailleur, prévoit le texte. En attendant, ils devraient payer ! Nous y reviendrons prochainement.

Y. L. ■

## Education nationale

VAL-DE-MARNE

## Des délégations d'écoles se rendent au ministère le 12 septembre



Photo correspondants

Correspondante Vitry

**V**endredi 7 septembre, j'étais en délégation à l'inspection académique. Ça a chauffé. A la maternelle Cachin, les classes ne sont toujours pas constituées, car elles sont à 32 élèves en moyenne, malgré l'ouverture gagnée en juin. En élémentaire, nous sommes déjà à flux tendu (31 en CE2, 27 en CP...). Or cent quatre-vingt logements seront livrés avant Noël ; donc, avec les nouveaux inscrits, l'année sera terrible. Pendant la délégation, une mère d'élève de l'école Charles-Perrault expliquait qu'ils ont une classe à 39. Au comité technique, nous n'avons même pas pu être entendus... Indi-

gnation générale des enseignants, des parents et des élus présents : « Mais alors, qu'est-ce qu'on fait là si les décisions sont déjà prises. » Tout le monde était gonflé à bloc. Nous avons donc convenu unanimement de ne pas en rester là. Le soir, les annonces sont tombées : pas d'ouverture à l'école Cachin ni à l'école Perrault. Les collègues étaient en rage, indignés et complètement déterminés. Du coup, nous avons décidé de tenir une assemblée avec les parents lundi soir, et nous allons proposer d'aller au ministère mercredi. Nous appellerons aussi les élus pour leur demander de soutenir notre demande auprès du ministère. » ■

## REPORTAGE DANS LE VAL-DE-MARNE

## Devant l'inspection académique, le 7 septembre "S'il n'y a personne pour enseigner, quel sera l'avenir des enfants ?"

L'ensemble des enseignants de l'école maternelle Marcel-Cachin, à Vitry, avec leurs sections syndicales, ainsi que des parents, sont venus exiger une ouverture de classe. Les délégations étaient soutenues par les syndicats départementaux. En effet, comme le souligne une institutrice, « nous avons six classes avec une moyenne de 32 élèves ». Elle dénonce « le manque d'enseignants. Le gouvernement préfère recruter des vacataires de l'ANPE plutôt que des enseignants disponibles sur la liste d'attente ! C'est une question de budget, ils ne veulent pas recruter de fonctionnaires, car ils considèrent que cela coûte trop cher ! »

**Q**ue pensez-vous de la déclaration de Vincent Peillon : « L'école est notre priorité (...). Nous pourrions réagir immédiatement si, par exemple, il manque un enseignant ici ou là » ?

« Peillon a fait un effet d'annonce, mais sur le terrain, cela ne suit pas, c'est une situation de crise. »

**Une institutrice de primaire à l'école Marcel-Cachin :** « Nous avons un CM2 à 32 et nous avons dû faire un double niveau CP-CE1 à 22 pour éviter des CP trop chargés, mais ce n'est pas fini. Nous sommes dans un quartier en plein développement : tous les jours, de nouveaux parents viennent inscrire leurs enfants. »

**Une mère d'élèves :** « Dans la classe de mon fils, ils sont 32. La maîtresse ne pourra pas assurer. Ce que dit le ministre,



Photo correspondants

ce n'est pas ce qu'il fait ! La sécurité des enfants n'est pas assurée. Pour les enfants, l'avenir c'est tout de suite ! »

**Des parents de l'école primaire Montesquieu et de la maternelle Eva-Salmon, à Vitry :** « Cette année, c'est catastrophique. C'est la pire rentrée depuis 1993. Nous avons 27,3 élèves par classe en primaire, sans compter la classe d'intégration scolaire (12 élèves) et 31 par classe à la maternelle... Le ministre ? Ou il n'a pas pris la mesure de la réalité... ou il a voulu faire un effet. C'est un choix politique. »

**Des parents et enseignants de l'école**

## DERNIÈRE MINUTE

Ce lundi 10 septembre, vingt-sept enseignants du groupe scolaire Cachin ont demandé par courrier à Vincent Peillon de les recevoir mercredi 12 septembre, et que satisfaction soit donnée à leur demande d'ouverture d'une classe en maternelle et d'une classe en élémentaire, demande relayée par l'assemblée avec les parents. La mairie affrète un car. Deux autres écoles de Vitry ont également demandé à être reçues par le ministre, ainsi que les enseignants du groupe scolaire Paul-Vaillant-Couturier, à Villejuif, ceux d'une école de Chevilly-Larue, d'une école d'Ivry-sur-Seine et d'une école de Boissy-Saint-Léger.

Dans un communiqué, les syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, Sud Education du Val-de-Marne indiquent qu'ils « soutiennent ces écoles et seront présents au ministère. Ils appellent aussi les autres écoles qui doivent faire face à une situation d'urgence (postes non pourvus) à se joindre à eux. »

## PROJET DE "REFONDATION" DE L'ÉCOLE

## A propos de la concertation "dans les territoires"



Photo AFP

Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, accompagné de son ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, écoute des parents lors d'une visite d'école.

Laurence Fayard

**A**lors que le gouvernement Ayrault a maintenu les conditions catastrophiques de la rentrée scolaire préparée par le gouvernement Sarkozy, le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, a annoncé que la concertation nationale pour « la refondation de l'école », ouverte début juillet, s'achèverait fin septembre. Cette concertation, qui doit déboucher sur un projet de loi, va également se dérouler « dans les territoires », et les recteurs devront remettre des rapports vers le 22 septembre. Les thèmes de la concertation

« dans les territoires » sont laissés à l'initiative de chaque académie, invitée à y associer largement les organisations syndicales, avec les représentants des conseils généraux et régionaux et d'associations diverses ! C'est le prélude aux « projets éducatifs de territoire » que le gouvernement voudrait, avec la nouvelle loi, inscrire dans les projets d'écoles et d'établissements. Que resterait-il des horaires et programmes nationaux d'enseignement, du baccalauréat et du statut national des professeurs ? Prenons quelques exemples (1).

**Dans l'académie de Besançon,** l'un des thèmes arrêtés porte sur les rythmes scolaires. La concertation sera organisée en quatre ateliers. « Il ne s'agit pas ici d'une simple question d'horaires scolaires ou d'emploi du temps, mais bien de concevoir, en s'appuyant sur cet aménagement, un projet éducatif global, avec l'ensemble des partenaires locaux », lit-on sur le site du rectorat. Les horaires et programmes d'enseignement devraient donc tenir compte des exigences de l'ensemble des « partenaires locaux » ! L'atelier 3, intitulé « les rythmes scolaires et la société », est présenté ainsi : « Les représentants du monde économique, du tourisme, des transports pourront apporter leur point de vue sur les liens entre leurs activités et les rythmes de l'école. Les contraintes et les enjeux pour chacun d'eux seront mis en évidence. Puis la discussion tentera de dégager des points de convergence avec les acteurs de l'école. »

**Dans l'académie de Toulouse,** l'un des thèmes retenus est aussi « la structuration du système éducatif sur le territoire ».

**Dans l'académie de Poitiers,** « un forum à vocation régionale examinera le 17 septembre la question de l'adéquation entre l'offre de formation et les spécificités des territoires ».

**Dans l'académie de Clermont-Ferrand,** l'une des quatre réunions portera sur : « Une vraie formation, une nouvelle évaluation des personnels. » Rappelons qu'à la suite de la mobilisation en masse des enseignants à l'appel de toutes les fédérations syndicales, à peine nommé ministre, Vincent Peillon a été contraint d'abroger le décret Chatel sur l'évaluation mettant en cause le statut des enseignants. Et voilà que cette question est remise à

l'ordre du jour à travers la concertation Peillon !

**Dans l'académie de Montpellier** sont prévus trois niveaux de concertation : établissements, départements et académie. Deux des thèmes retenus dans les départements sont « la mise en réseau pour les établissements », « l'accompagnement des élèves en situation de handicap », thème que l'on retrouve d'ailleurs dans de nombreuses académies. Et cela, alors qu'en cette

rentrée, les réseaux d'aides spécialisées sont massivement fermés et que les enfants handicapés sont même privés de l'aide des auxiliaires de vie scolaire, qui ne sont pas encore nommés. Quel cynisme ! Au niveau académique, « collectives territoriales, personnalités du monde économique, médias, services de l'Etat en région, associations, chefs d'établissement des premier et second degrés, enseignants, représentants syndicaux des différentes catégories professionnelles, représentants des associations de parents d'élèves » sont invités à venir débattre de la question des rythmes scolaires.

Chaque revendication portée par les enseignants et leurs sections syndicales en cette rentrée se heurte au dispositif de cette « concertation », cadre de la mise en place des mesures d'austérité dictées par Bruxelles. Rien n'est encore joué. Plus que jamais, il y a urgence à réaffirmer : défense et maintien de l'École de la République, du statut national des enseignants, maintien des programmes et diplômes nationaux, droit égal à l'instruction pour tous les élèves sur l'ensemble du territoire national ! ■

(1) Informations collectées sur les sites Internet des académies.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

# PSA Peugeot Citroën : un rapport gouvernemental favorable à la restructuration

Lors de son allocution télévisée du 9 septembre, le président de la République, François Hollande, a déclaré au sujet du plan de restructuration à PSA que les partenaires sociaux « doivent trouver des compromis pour qu'il y ait moins d'emplois supprimés et plus de reconversions, et l'Etat accompagnera ce mouvement de reconversions ».

Le rapport « d'expert » dévoilé ce mardi 11 septembre par le gouvernement — commandé fin juin par le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, pour « établir un diagnostic » sur PSA, alors que le P-DG du groupe s'appretait à annoncer la fermeture du site d'Aulnay-sous-Bois et son plan de 8 000 suppressions d'emplois en France — se prononce clairement en faveur du plan de restructuration.

Au moment où François Hollande est en déplacement au site de La Janais, à Rennes, l'auteur de ce rapport estime que « la nécessité, dans son principe, d'un plan de réorganisation des activités industrielles et de



Arnaud Montebourg écoutant Emmanuel Sartorius, expert, avant le rapport sur la situation de PSA (9 septembre).

réduction des effectifs n'est malheureusement pas contestable » et que « le groupe doit restructurer son appareil de production ». Bref, les 8 000 suppressions d'emplois et la fermeture du site d'Aulnay seraient justifiées et inéluctables ! Il pointe aussi les difficultés « à établir un vrai dialogue sur la stratégie de l'entreprise avec les partenaires sociaux », et appelle à « un dialogue social exemplaire » pour la mise en oeuvre du plan. Selon cet « expert »,

les organisations syndicales devraient donc accompagner de façon « exemplaire » les licenciements et aider à la fermeture du site d'Aulnay.

Arnaud Montebourg a immédiatement renchéri, selon l'AFP (11 septembre), en déclarant que le groupe automobile PSA Peugeot Citroën était « réellement en difficulté » et avait besoin d'une « restructuration ». Et il a proposé une négociation tripartite (Etat, syndicats, direction) pour discuter du plan.

Le président du groupe des députés du Front de gauche, André Chassaigne, a de son côté affirmé, au cours d'un point presse : « A un certain moment, il y a un manque de courage politique (...). La politique, ce sont des actes forts et des mesures qui permettent de porter un coup d'arrêt. » Mais quelles mesures ? Ne faut-il pas exiger clairement le retrait du plan Varin, le maintien des 8 000 emplois, du site d'Aulnay et de l'ensemble des sites ?

Nous y reviendrons. **Laurence Fayard** ■

ENSEIGNEMENT

# SNUipp : existe-t-il un socle commun entre ses responsables et les ministres de l'Education nationale ?

Tous les enseignants le savent : la rentrée scolaire 2012 s'effectue dans les pires conditions jamais connues depuis des décennies. Le constat est accablant.

A l'image de ce qui se passe dans le reste de la fonction publique, les 12 850 suppressions de postes effectives à la rentrée, qui viennent se rajouter aux saignées des années précédentes, en détériorant qualitativement les conditions d'enseignement, rendent l'exercice du métier d'enseignant extrêmement difficile.

**Pourtant, selon les responsables du SNUipp, la rentrée scolaire aurait deux visages**

C'est ce qu'a déclaré Sébastien Sühr, secrétaire général du SNUipp, lors de la conférence de presse du syndicat du primaire de la FSU, le 30 août dernier. (Expression de la crise qui traverse la FSU, chaque syndicat tient sa propre conférence de presse.) « La rentrée 2012 sera partagée entre difficultés issues de la politique du précédent gouvernement et espoirs portés par la future loi d'orientation et de programmation pour l'école », a indiqué le secrétaire général, rappelant la priorité donnée au primaire dans le cadre des promesses présidentielles.

Décidément, il en faut peu pour rendre le secrétaire général du SNUipp joyeux, les promesses n'engageant que ceux qui veulent y croire.

Mais enfin, la réalité est tout autre. Outre les fermetures, les classes surchargées, les enfants de maternelle non inscrits, les élèves handicapés confiés aux enseignants dans des conditions sans cesse détériorées, le ministre Peillon a repris à son compte la circulaire de rentrée de son prédécesseur Chatel sans en changer une virgule. Et cela rendrait le secrétaire général du SNUipp plein d'espoir ?

De même, quand le ministre déclare qu'il ne va pas augmenter les traitements des enseignants, mais que de toute façon « les enseignants ne choisissent pas ce métier pour l'argent », peut-on décemment expliquer qu'une telle déclaration est porteuse d'espoir pour les enseignants ?

Quand le ministre déclare à l'envi qu'il va rallonger le temps de travail des enseignants, notamment de ceux du premier degré, en supprimant quinze jours de congés d'été, en rallongeant la semaine scolaire, y a-t-il lieu d'espérer dans la future loi de refondation de l'Ecole ou, au contraire, faut-il considérer que tous les feux clignotants sont déjà allumés qui nécessitent d'alerter les enseignants ? D'ailleurs, dans le premier degré, la multiplicité de contre-réformes réactionnaires qu'ont dû subir les enseignants depuis 1989 rend la profession extrêmement sensible et méfiante à toute nouvelle annonce ministérielle.

Et les responsables du SNUipp eux-mêmes ont bien été obligés de convenir, en particulier lors de la tenue de groupes de travail consacrés à la concertation pour l'élaboration de la future loi, que les enseignants étaient déjà inquiets des déclarations du ministre Peillon, et qu'aucune réforme ne pourrait se faire si les enseignants s'y opposaient. Dès lors, tout ministre de l'Education nationale quelque peu lucide sait que pour faire passer sa contre-réforme dictée par l'Union européenne, il lui faut au moins l'appui de plusieurs syndicats d'enseignants qui tentent, sinon de faire avaler les couleuvres aux personnels, en tout cas de bloquer toute mobilisation pouvant faire échec au plan gouvernemental.

**L'école du socle commun : un projet inquiétant, commun à l'ex-ministre Chatel, à l'actuel ministre Peillon et... aux responsables du SNUipp ?**

Ainsi, pour ne se référer qu'à la période récente, le ministre Darcos a obtenu d'abord la signature d'un protocole, notamment par le SE-UNSA, le SGEN-CFDT (ce qui n'est pas très étonnant), mais aussi le SNUipp, pour mettre en place la semaine de quatre jours d'enseignement dans le premier degré et développer l'annualisation du temps de travail des enseignants. De même, le projet de décret du ministre Chatel sur l'évaluation des enseignants avait reçu dans un premier temps l'assentiment des trois syndicats précités, et notamment du SNUipp.

La mobilisation des personnels, la détermination de la FNEC FP-FO et du SNES à faire échec à ce projet l'ont finalement emporté, et le ministre Peillon a dû annoncer avant même sa nomination que le décret de M. Chatel serait abrogé.

Déjà, l'ex-ministre Chatel avait obtenu l'assentiment des responsables du SNUipp, avec ceux de l'UNSA Education et du SGEN-CFDT, sur le projet de l'école du socle commun qui a sinon pour ambition mais au moins pour conséquences, de passer cul par-dessus tête les structures scolaires existantes et les statuts des personnels pour déboucher sur une bouillie infâme pour les élèves et les enseignants. Les expériences menées dans les zones dites « Eclair » sont édifiantes à ce sujet.

Alors, faut-il chercher l'engouement des responsables du SNUipp vis-à-vis du ministre, du président de la République (pour lequel ils avaient appelé à voter) dans le fait que M. Peillon, comme son prédécesseur, défend le même projet : celui de « l'école du socle commun » ?

**La démocratie et les intérêts des travailleurs exigent que l'indépendance syndicale soit respectée**

Compte tenu de la pression incessante de l'Union européenne, avide de détruire les services publics, les statuts des personnels, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour estimer que les plus grands chocs se préparent dans l'enseignement comme dans les autres secteurs. Et les annonces du président de la République ce week-end, déclinant par avance les conséquences du TSCG, ne souffrent d'aucune ambiguïté sur ce qui se prépare.

Dès lors, l'existence de syndicats indépendants n'est pas compatible avec l'allégeance aux gouvernants et l'espérance dans les futures lois. Ou alors, à l'image de Chérèque et de la CFDT, il s'agit de se comporter délibérément comme un syndicat à la solde du patronat et de l'Union européenne. La place des syndicats, c'est d'être avec les travailleurs en portant leurs revendications.

**Roland SAMUEL** ■

GRANDE DISTRIBUTION

# Carrefour : vingt et un mille postes supprimés depuis 2008

Interview d'un délégué FO

**Un plan de suppressions de postes est annoncé chez Carrefour. Qu'en penses-tu ?**

Il faut regarder la situation de l'ensemble du groupe. En 2008, il y avait 123 000 salariés dans le groupe Carrefour. Aujourd'hui, nous sommes 21 000 de moins.

Cela ne s'est pas fait avec des plans de licenciements.

Il y a eu la vente de Dia (plus de 10 000 salariés), et le turnover de l'entreprise est de 30 % par an. Il n'y a donc pas eu remplacement de ceux qui partaient. L'annonce de six cents suppressions de postes portera sur le secteur logistique et les sièges (il y en a neuf au

Et il y a l'objectif des franchisés. Le but est simple : faire en sorte de baisser les coûts, mais dans un cadre organisé par Carrefour, avec l'obligation de passer par la centrale d'achat, qui est la première marge de l'entreprise.

Il faut savoir, par exemple que, pour les « markets », les salariés ont une convention collective bien inférieure à celle en vigueur dans les hypers. On peut estimer que, pour un salarié sans qualification, l'écart annuel de salaire est de deux mille euros.

D'autres avantages, comme par exemple la participation de l'employeur à la mutuelle à



**“Le distributeur français Carrefour dans la ligne de mire des autorités chinoises depuis l'an dernier, à la suite d'une série de scandales alimentaires, de trucages des prix et du refus d'augmenter les salaires, en dépit des amendes et des fermetures de magasins dans plusieurs endroits du pays”**

(AFP, avril 2012)

niveau national). Les cadres surtout seront concernés. De toute façon, il n'y a plus de marge de manœuvre pour la réduction des effectifs dans les magasins. Les cadences ont augmenté, et il y a eu beaucoup d'automatisation.

**Le groupe annonce de mauvais résultats. D'après toi, d'où cela vient-il ?**

D'abord, il faut savoir que l'entreprise avait avant un patron. Maintenant, c'est un groupe, coté en Bourse, dans lequel Colony et un fonds de pension américain détiennent 20 %.

En dix ans, il y a eu trois responsables du directoire, avec des projets qui ont coûté beaucoup d'argent, mais qui n'ont jamais abouti, comme, par exemple, le projet « Carrefour Planète », qui a coûté des milliards, avant d'être remisé dans les tiroirs.

L'action initialement était à 50 euros ; elle est aujourd'hui à 15 euros. Il reste que l'entreprise a besoin de dégager du cash pour le verser aux actionnaires. Il y a eu la forte variable d'ajustement sur les emplois et les salaires, mais aussi d'autres mesures, par exemple, la montée de Carrefour Immobilier. Maintenant, chaque magasin paie un loyer, ce qui fait rentrer du cash, alors que, précédemment, les magasins appartenaient en propre à l'entreprise.

hauteur de 50 %, n'existent pas. Il y a eu aussi des ventes de magasins (42 au total), là encore, pour faire rentrer du cash directement dans les poches des actionnaires.

**Quel avenir pour les salariés avec ces multiples suppressions de postes ?**

Cela pose la question de l'avenir de l'entreprise : ventes à répétition, franchises, etc. Le problème, c'est que, étant donné les conditions de travail, lorsqu'il y a des plans de départs volontaires, il y a plus de candidats que de postes à supprimer...

La majorité des salariés ont moins de dix ans d'ancienneté. Il faut une politique de défense de l'emploi, mais aussi d'amélioration des conditions de travail, des salaires, des garanties sociales...

C'est bien la stratégie du directoire de l'entreprise qui conduit à une perte de marché de trois points. Ce n'est pas de la faute des personnels.

Quand on voit qu'avec la vente de Dia et les suppressions de postes, Carrefour a supprimé vingt et un mille postes en quatre ans, il y a de quoi être inquiet.

La devise de l'entreprise, quand elle s'est créée, était : « L'entreprise est basée sur les hommes. » On peut considérer, au vu de la situation, que le directoire n'est plus sur cette ligne. ■

## Chronique

## INTERNATIONALE

## La BCE et la dette

Pierre Cise

Le 6 septembre dernier, la Banque centrale européenne (BCE) annonçait qu'elle allait lancer un programme d'achat « illimité » de la dette des pays « en difficulté » économique et financière afin d'alléger les poids des intérêts sur les budgets de ces pays.

Les médias ont célébré le « sauvetage de l'euro », *L'Humanité* (7 septembre) allant jusqu'à saluer « une brèche (...) dans l'orthodoxie dominante » qui interdisait toute intervention de la BCE.

De quoi s'agit-il exactement ?

La BCE se propose d'acheter la dette de certains pays dont le taux d'intérêt serait trop élevé pour leurs finances. Elle ne va pas l'acheter directement aux Etats concernés, mais à ceux qui détiennent ces titres de dette, à savoir principalement les banques, mais aussi les compa-

**Voilà donc une bonne affaire pour le capital financier, sur le dos des peuples.**

gnies d'assurance, fonds de pension et autres fonds d'investissement. Le but ? Faire baisser les taux d'intérêt de la dette. Derrière l'aspect technique de tout cela, on sent la très bonne affaire pour les « investisseurs », les « marchés financiers », et notamment les banques : en empruntant à 1 % auprès de la BCE, elles vont acheter des titres de dette à des taux très élevés, dont elles pourront se débarrasser auprès de la BCE dès que cela « sentira le roussi », et contre de l'argent frais. Ensuite, la BCE n'achètera la dette d'un pays que si celui-ci le lui demande, après avoir accepté de se soumettre à la tutelle de la troïka à travers le Fonds européen de stabilité financière (FESF) et le futur Mécanisme européen de stabilité (MES). Ainsi, si le gouvernement en difficulté écrase son peuple sous le marteau-pilon de l'austérité, il aura droit à « l'aide » de la BCE. « Aide » qui profitera d'abord aux banques. On comprend que le FMI ait, dès l'annonce de la BCE, proposé sa coopération à celle-ci. Voilà donc une bonne affaire pour le capital financier, sur le dos des peuples. Pour autant, cela a-t-il sauvé l'euro ? Si les milieux financiers se félicitent de l'annonce de la BCE, ils n'y voient qu'un moyen de gagner du temps face à l'enjeu principal : abaisser le coût du travail, améliorer la « compétitivité ».

L'événement



Les enseignants en grève manifestent dans les rues de Chicago le 10 septembre.

Photo AFP



Photo AFP

François Forge

**L**e jeudi 6 septembre, à la fin de la convention du Parti démocrate, Barack Obama a été reconduit, sans surprise, comme candidat du parti à l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu au mois de novembre prochain. Il a prononcé un discours d'acceptation, dont le *Financial Times* (7 septembre), résumant une appréciation générale, a dit « qu'il manquait d'inspiration ».

Ce n'est pas que Barack Obama aurait perdu son talent d'orateur depuis 2007, mais les circonstances ont changé.

Quel bilan peut en effet présenter le président qui s'affirmait comme l'homme du changement ? L'article consacré dans cette page à la grève des enseignants de Chicago illustre la réalité.

Ajoutons quelques chiffres :

- plus de 27 millions d'Américains n'ont pas d'emploi ;
- les retraites, les systèmes de protection des personnes âgées sont vidés de leur contenu ;
- pour des millions d'Américains, le système de soins continue de se détériorer. La loi tant vantée par les médias, que l'on présente comme la grande réalisation du mandat d'Obama, n'institue aucun système public de protection de la santé. Vingt-huit millions de personnes demeureront sans aucune assurance, tandis que des millions d'autres seront contraintes d'acheter des régimes d'assurance de qualité inférieure auprès des grandes compagnies qui monopolisent le marché ;
- les travailleurs immigrés continuent à être montrés du doigt

Novembre 2012 : élections présidentielles aux Etats-Unis

## Barack Obama candidat à un deuxième mandat

comme responsables de la crise. Les expulsions s'accroissent. Il y en a plus que sous George Bush ;

— les droits syndicaux, en particulier le droit à la négociation collective pour les salariés du secteur public, sont liquidés Etat après Etat.

Un journaliste américain a dit de la convention républicaine qu'elle avait été un « festival d'hypocrisie sans honte ». Mais que dire de la convention du Parti démocrate ? Pourtant, tout en dénonçant certains aspects de la

politique menée par l'administration Obama, la direction nationale de la centrale syndicale AFL-CIO s'est engagée en faveur d'un vote pour Obama, jouant sur la réputation légitime qu'inspire à tout travailleur le tandem Romney-Ryan du Parti républicain.

On comprend que, dans ces conditions, ce que les enseignants de Chicago ont ouvertement exprimé ne constitue pas un sentiment isolé. Au point que la direction nationale de l'AFL-CIO, qui appelle ses adhérents à faire

campagne pour Obama et à soutenir financièrement cette campagne, a dû renoncer à contribuer au financement de la convention du Parti démocrate. Celle-ci s'est tenue à Charlotte, capitale de la Caroline du Nord, l'un des Etats où, précisément, les mesures antisyndicales bafouant le droit à la négociation collective pour les travailleurs du secteur public, sont allées le plus loin.

Ce n'est pas là une simple décision symbolique : elle souligne la contradiction dans laquelle se trouve placée la direction de l'AFL-CIO. Nous reviendrons sur les problèmes auxquels les travailleurs américains auront à faire face dans la période qui s'ouvre. ■

## CHICAGO

## Les enseignants en grève

**Le lundi 10 septembre, à l'appel de leurs organisations syndicales, les enseignants de Chicago ont déclenché la grève contre la politique antisyndicale et la déréglementation décidées par le maire démocrate.**

Malgré une loi antisyndicale en vigueur depuis deux ans, qui exige le vote de 75 % des adhérents d'un syndicat pour qu'une grève soit « légale », le syndicat des enseignants de Chicago appelle à la grève si les négociations avec le maire n'aboutissent pas.

98 % des 25 000 adhérents ont voté pour la grève. Le maire ayant refusé de satisfaire les revendications présentées par le syndicat, l'ordre de grève a été donné. Depuis plus de dix-huit mois, l'organisation syndicale des enseignants de Chicago, la Chicago Teachers Union (CTU) s'oppose aux exigences de coupes et à la remise en cause des droits syndicaux formulée par le maire de Chicago, Rahm Emanuel. Rahm Emanuel est non seulement membre du Parti démocrate, mais il a été le responsable à la communication et l'un des principaux adjoints de Barack Obama.

La CTU, qui est l'une des plus vieilles organisations syndicales d'enseignants des Etats-Unis, a élu une direction sur la base d'une claire opposition à la politique antisyndicale menée dans l'enseignement par l'administration Obama. De quoi s'agit-il ? D'un programme au titre fort sympa-

thique (« No Child left behind », « Aucun enfant ne doit être laissé de côté »). Dans les faits, ce plan a pour but de restructurer le système d'enseignement public américain en privatisant de larges secteurs, et en réduisant la puissance des syndicats enseignants. Il institue le salaire au mérite et lie la carrière des enseignants à des tests pénalisant les écoles qui obtiennent de mauvais résultats et qui sont alors transformées en « charters schools » dans lesquelles les conventions signées auparavant avec les syndicats et les critères des écoles d'Etat sont nuls et non avenues.

A l'échelle nationale, les dirigeants des deux grands syndicats d'enseignants (l'American Federation of Teachers [AFT] et la National Education Association [NEA]) ont accepté ce plan. Mais les adhérents du syndicat des enseignants de Chicago ont refusé, et leur campagne a un impact dans les syndicats d'enseignants de tous les Etats-Unis, et au-delà dans tout le mouvement ouvrier. Au dernier congrès de l'AFT tenu fin juillet, une résolution a été adoptée soutenant les revendications des enseignants de Chicago.

La présidente du syndicat, Randi Weingarten, a appelé tous les délégués à porter un tee-shirt appelant à voter pour Obama et Biden. Massivement, la délégation de Chicago a refusé. Aujourd'hui, la grève est massivement suivie. F. F. ■

Europe

ALLEMAGNE

# Lufthansa : une grève historique dans le ciel allemand



La grève des personnels de cabine a cloué au sol la quasi-totalité des avions, contraignant la Lufthansa à annuler ses vols.

Marc Gauquelin

Vendredi 7 septembre, l'appel à la grève lancé par le syndicat des personnels de cabine (UFO) a pratiquement paralysé pendant vingt-quatre heures les vols de la compagnie Lufthansa. Une « grève historique »... 1 800 vols annulés, 100 000 passagers touchés, tous les aéroports du pays perturbés. Les personnels, menacés d'un plan de restructuration destiné à faire baisser les coûts de 30 %, ont pris le contre-pied de cette offensive en exigeant, avec leur syndicat : 5 % d'augmentation à compter d'avril 2012 (leurs salaires sont bloqués depuis trois ans), l'arrêt de l'embauche de personnel intérimaire en cabine (par l'intermédiaire de la société sous-traitante créée par Lufthansa pour casser la convention collective), le retour à la grille de salaires

d'avant 2005, qui garantissait pour tous un développement de carrière et, bien évidemment, l'abandon du plan de licenciements économiques. Dans la nuit de vendredi 7 à samedi 8 septembre, la direction de Lufthansa, affolée par la détermination des personnels, a fait des concessions aux grévistes pour reprendre des discussions avec le syndicat UFO. En vertu des règles en vigueur en Allemagne, l'engagement d'une « conciliation » interrompt la grève. Pour que UFO accepte la procédure, il a fallu que la direction fasse un geste conséquent. Elle a annoncé qu'elle renonçait, « en l'état actuel des choses », aux licenciements économiques, ainsi qu'à l'embauche d'intérimaires. Sur cette base, les négociations ont repris avec le syndicat UFO, qui regroupe 70 % des 18 000 hôtesse et stewards de la compagnie. Au cœur des discussions : les augmentations de salaires. Lufthansa

campe sur sa proposition de 3,5 % qu'elle oppose aux 5 % revendiqués par le syndicat. Le bras de fer est important, car le syndicat Ver.di avait signé en janvier un accord : 3,5 % pour le personnel au sol. UFO avait refusé de signer ce « compromis ». Cet épisode a une histoire. Le syndicat UFO, comme Cockpit (syndicat de pilotes) ou d'autres syndicats de ce type, a été constitué à l'origine par des partisans des syndicats autonomes et de l'émiettement des forces de la confédération DGB. Ils ont habilement su profiter, pour leurs objectifs, des conflits provoqués au sein de ses syndicats par l'attitude conciliatrice adoptée par la direction de Ver.di face au démantèlement des services publics par le gouvernement de grande coalition. Il n'en demeure pas moins que cette grève, par sa force et sa détermination, et malgré l'étroussure initiale de ce type de syndicat, fournit une image nette de la situation qui se développe aujourd'hui en Allemagne. Difficile, en effet, de ne pas faire le parallèle avec les puissantes grèves d'avertissement appelées au printemps dernier dans les services publics et la métallurgie, cette fois par les grandes fédérations du DGB : Ver.di et IG Metall. Difficile de ne pas y voir l'expression de la maturation d'un processus d'ensemble. Le surgissement de la classe ouvrière sur le terrain de la lutte des classes, avec ses propres méthodes, c'est ce qui terrifie Angela Merkel. Elle a conscience du danger auquel elle s'expose en devant, dans les jours qui viennent, annoncer aux travailleurs allemands (dont les salaires ont été bloqués pendant dix ans) le prix qu'elle a décidé de leur faire payer pour garantir le remboursement des milliards de « créances » exigées par des banques et des fonds financiers dont l'Union européenne est l'instrument servile. ■

ESPAGNE > A LA VEILLE DE LA MARCHÉ DU 15 SEPTEMBRE

# Dans quelques jours...



Sommer (DGB), Toxo (CCOO) et Mendez (UGT) se sont rencontrés le 7 septembre dernier.

Andreu Camps

Ce lundi 10 septembre, l'Union générale des travailleurs (UGT) et les Commission ouvrières (CCOO) se sont réunies avec l'ensemble des organisations qui soutiennent la marche, pour préciser son développement et ses suites.

Les porte-parole des organisations syndicales ont insisté sur l'objectif qui, selon elles, doit être celui de la marche sur Madrid le 15 septembre : demander au gouvernement Rajoy « la convocation d'un référendum sur sa politique de coupes budgétaires, en tenant compte du fait que celui-ci a gagné les élections sur un programme et qu'il en applique un autre ». De toute évidence, cet objectif n'est pas celui de la majorité des travailleurs et des jeunes qui, dans tout le pays, n'ont pas cessé de se mobiliser depuis la journée de grève générale du 29 mars 2012 contre la réforme du Code du travail. L'exigence unanime des travailleurs, dans tout le pays, c'est le retrait de cette réforme et de tous les plans d'ajustement. C'est pour appuyer cette exigence qu'ils manifesteront le 15 septembre.

De nombreuses banderoles se préparent, exigeant la convocation d'une grève générale.

Nos correspondants nous informent que toutes les places d'autocars réservées par les syndicats sont déjà prises et que, dans plusieurs villes, des campagnes financières sont organisées pour augmenter le nombre de cars. Les syndicats de la fonction publique appellent pour le mercredi 12 septembre à une journée de mobilisation contre les suppressions de postes et les réductions de salaire. En effet, les gouvernements régionaux et les municipalités ont commencé par éliminer des emplois publics contractuels. Depuis le début de l'année, 170 000 postes n'ont pas été renouvelés. Selon la fédération des services publics de l'UGT, l'année scolaire, qui s'ouvre ce 11 septembre, a commencé avec 50 000 enseignants de moins. Conséquence : depuis lundi 10 septembre, jour de la prérentrée des enseignants, des assemblées se tiennent pour préparer la mobilisation ainsi que la participation à la manifestation du samedi 15 septembre. Au moment où avait lieu la rencontre entre Merkel et Rajoy, Toxo et Mendez, les secrétaires généraux des CCOO et de l'UGT, en présence du président du DGB, Michael Sommer, ont exigé un changement de cap de l'Union européenne, c'est-à-dire une réforme des institutions de l'Union européenne, alors que, pour la grande masse des travailleurs et des jeunes de toute l'Espagne, la troïka et le gouvernement apparaissent comme l'ennemi à abattre. Rappelons que le 19 juillet, les mots d'ordre « Démission du gouvernement ! » et « Grève générale ! » avaient été largement scandés dans toutes les manifestations. Dans la montée à Madrid du 15 septembre, de nombreuses banderoles de cortèges se préparent. Elles exigent la convocation d'une grève générale. (A suivre...) ■

GRÈCE

# Visite des émissaires de la troïka Nouvelles mesures d'austérité



Le ministre des Finances, Yannis Stoumaras a rencontré les émissaires de la troïka le 10 septembre.

Christel Keiser, Dominique Ferré

L'annonce d'un nouveau plan d'économies de l'ordre de 13 milliards d'euros, qui devra être finalisé lors de la visite des inspecteurs de la troïka (1) à Athènes, a fait l'effet d'une bombe. Alors que les mesures barbares contenues dans les deux mémorandums dictés par la troïka frappent chaque jour les travailleurs et presque toutes les couches de la population, le gouvernement Samaras s'apprête à présenter au pays une nouvelle « saignée ». Parmi les mesures envisagées : le passage à la semaine de six jours de travail, l'augmentation de la durée de la journée de travail, la privatisation totale de toutes les entreprises publiques, le passage des inspecteurs du travail sous contrôle de la troïka, et de nouveaux licenciements dans le secteur public.

« La liste des nouvelles coupes budgétaires fait trembler le gouvernement », ne manque pas de noter *Le Figaro*. Et selon l'Associated Press, si l'accord est complet entre les trois partis du gouvernement (Nouvelle Démocratie et les partis « socialistes » Pasok et Gauche démocratique) sur la nécessité des mesures, certains ministres de Pasok et de la Gauche démocratique s'inquiètent. Non pas qu'ils remettent en cause la politique qu'ils mènent depuis trois ans, mais ils s'inquiètent d'une explosion sociale.

« La liste des nouvelles coupes budgétaires fait trembler le gouvernement », ne manque pas de noter *Le Figaro*.

Pour les travailleurs grecs, ces mesures confirment le sentiment que « cela ne s'arrêtera jamais ». Et c'est effectivement le cas : chaque gouvernement, quelle que soit sa composition (Pasok seul, « union nationale », etc.), qui a accepté de se soumettre aux diktats de la troïka depuis trois ans, n'a cessé d'accepter de nouvelles mesures aggravant les précédentes, au nom du fait qu'il fallait « sauver le pays de la faillite ». Le pays, qui s'est vu infliger deux mémorandums (plans d'austérité imposés par la troïka), vit au bord du chaos. « En ce mois de septembre tombent les nouveaux impôts directs qui frappent tout propriétaire d'un logement ou d'une voiture : déjà, 20 % ne peuvent en payer ne serait-ce qu'un euro », nous explique un syndicaliste. En boucle, la télévision égrène les statistiques les plus catastrophiques. En juin 2012, le chômage vient de battre un nouveau record : 24,4 % (55 % pour les 18-25 ans). En juin en effet, chaque jour, 1 688 salariés perdaient leur emploi. La rentrée scolaire s'avère l'une des pires qu'ait jamais connu la Grèce, avec le non-remplacement systématique des départs en retraite. Dans le secteur privé, les mémorandums ont conduit à une baisse du « coût du travail » d'une brutalité sans précédent. « Dans une grosse usine de la région, nous indique un travailleur du nord du Péloponnèse, le salaire ouvrier est passé de 35 euros à 19 euros par jour ! » Les dirigeants des confédérations syndicales (majoritairement liés aux partis gouvernementaux), tout en condamnant verbalement les nouvelles mesures, n'envisagent rien d'autre qu'une éventuelle nouvelle journée d'action. Un appel de 200 syndicalistes proches de Syriza critique ce qu'ils considèrent comme « l'inertie » des directions confédérales face à la brutalité des nouvelles mesures. « Mais, nous fait remarquer un militant, il n'est plus question dans cet appel de l'annulation des mémorandums, or c'est pour cela que trois millions ont voté Syriza en juin. » « En bas », les signes d'impatience se multiplient. Employés communaux, retraités, médecins et travailleurs hospitaliers, jusqu'aux magistrats et aux officiers de police étaient successivement en grève et en manifestation ces premiers jours de septembre. On comprend mieux l'inquiétude de ceux qui, « en haut », craignent que les nouvelles exigences de la troïka ne soient la goutte d'eau qui fasse déborder le vase de la révolte contre les mémorandums. ■

(1) FMI-Commission européenne-Banque centrale européenne.

## Afrique du Sud

# La campagne internationale de solidarité avec les mineurs se poursuit

**E**n Afrique du Sud, les mineurs de Marikana qui avaient été arrêtés après le massacre policier sont aujourd'hui tous en liberté sous caution. L'action des mineurs pour la satisfaction de leurs revendications se poursuit. Dans le même temps, la campagne internationale à l'initiative de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples se développe.

**La All Pakistan Trade Union Federation (Fédération des travailleurs du Pakistan, APTUF) communique :**

« Les centaines de milliers d'adhérents de notre fédération ont appris avec stupeur que le 16 août, la police sud-africaine avait ouvert le feu sur les mineurs de la mine de platine de Marikana — qui appartient à un trust britannique —, tuant quarante mineurs. Nous avons également été choqués d'apprendre qu'en utilisant une loi du régime de l'apartheid, 270 mineurs avaient été accusés de meurtre ! C'est le pire exemple de manipulation des institutions judiciaires depuis

la fin du régime de l'apartheid. L'APTUF condamne les actes brutaux et meurtriers de la police et du gouvernement sud-africain et réclame la fin immédiate de la répression et la reprise des négociations entre la direction de Lonmin et les représentants des grévistes.

Au nom de l'APTUF, nous assurons, en ce moment critique, les mineurs sud-africains de notre pleine solidarité.

**Rubina Jamil,**  
secrétaire générale de l'APTUF

**Fazal-e-Wahid,**  
président de l'APTUF, secrétaire général du Syndicat des travailleurs du rail. »

On lira également ci-dessous la lettre qui circule dans les organisations syndicales britanniques, adressée à l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Londres.

Un communiqué de la **Left Radical Organization of Afghanistan (LRA)**, condamne « l'action brutale des capitalistes et de la police, et exige que les coupables soient jugés et que tous les mineurs arrêtés soient libérés sans condition ». ■



Marikana, le 10 septembre : des milliers de mineurs marchent sur la mine de Lonmin.

Photo AFP

## Une lettre de syndicalistes de Grande-Bretagne à l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Londres

**Monsieur l'Ambassadeur,**

Nous sommes syndicalistes et militants des droits de l'homme, et c'est avec une profonde émotion et beaucoup de colère que nous avons appris que jeudi 16 août, la police avait ouvert le feu sur des mineurs en grève à Marikana, Afrique du Sud, à la mine de platine Lonmin, dont les propriétaires sont britanniques.

Quarante-cinq mineurs ont perdu la vie au cours de ce que la presse sud-africaine qualifie de « tuerie qui rappelle les pires massacres du temps de l'apartheid » (*Business Day*).

Le seul « crime » de ces mineurs était de s'être mis en grève avec leur syndicat indépendant pour revendiquer des conditions de travail et des salaires décents auprès d'une compagnie qui, depuis des années, exploite les mineurs et leurs familles.

D'après nos informations, les femmes des mineurs sont descendues dans les rues en entonnant les chants de lutte contre le régime de l'apartheid et en exigeant que le gouvernement dirigé par l'African National Congress (ANC) « cesse de tirer sur nos maris et sur nos fils ».

En tant que section du syndicat Unison d'Islington, nous apportons notre soutien aux mineurs et à tous nos camarades d'Afrique du Sud qui sont engagés dans le combat pour une société qui leur assurera la justice et

la dignité qu'ils ont conquises après des décennies de lutte contre l'apartheid.

Nous soutenons l'exigence des mineurs d'Afrique du Sud qui demandent que le gouvernement sud-africain retire sa licence d'exploitation à la compagnie minière Lonmin — cotée à la Bourse de Londres — et la nationalisation de Lonmin, qui fait d'énormes bénéfices pouvant aller jusqu'à 92 milliards de rands par an, mais refuse d'accéder aux demandes des mineurs.

Nous rejoignons les millions de syndicalistes et de militants des droits de l'homme qui, dans le monde entier, demandent :

— **que votre gouvernement remette immédiatement en liberté les personnes qui ont été arrêtées ;**  
— **la levée de toutes les charges qui pèsent contre elles.**

Veillez agréer l'expression de notre considération,

**Jane DOOLAN,**  
secrétaire de la section  
Unison d'Islington

**Mike CALVERT,**  
secrétaire adjoint de  
la section Unison d'Islington

**Diana JAMES,**  
membre du secrétariat de  
la section Unison d'Islington

## Syrie

# Des "zones libérées" et occupées...

**François Lazar**

**D**errière le flot continu d'informations délivré par les médias, il apparaît dans les reportages que dans sa grande majorité le peuple syrien ne soutient pas les « rebelles », dont la brutalité n'a rien à envier à celle des forces de répression du régime. Le décompte des morts (il semblerait que ce propos que tous les morts sont des victimes de la répression du régime. N'y a-t-il pas deux belligérants ?) provient essentiellement d'une ONG basée à Londres (l'Observatoire syrien des droits de l'homme, OSDH) et financée par l'Arabie Saoudite. La brutale sauterie des tortionnaires syriens n'est pas une découverte, mais tant que la Syrie s'inscrivait dans le maintien de l'« ordre » au Moyen-Orient, les grandes puissances non seulement s'en accommodaient, mais n'hésitaient pas à y avoir recours.

Entendre dire que la Turquie, le Qatar et l'Arabie Saoudite soutiennent une « transition démocratique » en Syrie ne peut pas être pris au sérieux, et personne ne croit un instant que c'est une conviction humaniste qui pousse les grandes puissances à chercher un changement de régime en Syrie. Derrière les larmes de crocodile, derrière les grandes déclarations, il y a la première région

productrice de pétrole du monde, l'alliance avec l'Iran et un axe stratégique dont le contrôle échappe encore à l'impérialisme américain. Une intervention militaire directe pour précipiter la chute du régime ayant été jugée impossible, les grandes puissances soutiennent de plus en plus pratiquement les groupes de l'« Armée syrienne libre » (ASL). Les Etats-Unis ont, dans les faits, autorisé l'envoi d'aide militaire depuis plusieurs mois ; l'Etat français prend largement le relais, comme le note le journal libanais *L'Orient le jour*, (6 septembre) : « La

France, après avoir parlé de zone d'exclusion aérienne partielle en Syrie, puis de "zones tampons" pour protéger les civils, tente désormais, selon des sources diplomatiques, d'entraîner ses partenaires européens dans une aide aux "zones libérées", selon une source proche du Quai d'Orsay. »

L'expression « zones libérées », est pour le moins équivoque.

D'ailleurs, poursuit le même journal, « ce haut responsable qui s'est exprimé sous le couvert de l'anonymat a commencé par faire remarquer que la notion de "zones libérées" est difficile à définir ». Dans le nord, plus récemment, selon le site israélien Debkafile, des officiers turcs ont pris le

commandement de plusieurs brigades de l'ASL (vu du Kurdistan, on connaît l'engagement de l'armée turque dans le soutien au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes !). Dans le même temps, le nouveau médiateur de l'ONU et de la Ligue arabe, Lakhdar Brahimi, a décrit son objectif d'engager des pourparlers de paix comme quasiment impossible.

Pour comprendre ce qui se joue en Syrie, un retour sur la situation en Libye peut apporter un éclairage utile. Selon le journal algérien *L'Expression* (6 septembre), qui rapporte la présence et les travaux de militaires français sur le sol libyen pour y créer une base militaire dans la région où sont concentrés les principaux gisements pétroliers, « le cours du projet consiste à créer une situation de tension perpétuelle dans la région et entretenir une division interne au cœur de la société libyenne.

(...) De la sorte, on aboutira à la création de deux parties en Libye : une première qui sera ultraprotégée, celle où existent les champs et les sites pétroliers, la Libye utile. L'autre partie, le reste du pays sera livrée à l'instabilité, aux attaques terroristes de groupes rebelles et aux explosions. La Libye sera alors la copie conforme de l'Irak. Aujourd'hui, Bagdad croule sous les bombes et les explosions alors que Kirkouk, le nord du pays riche en pétrole, fleurit dans une totale sécurité. »

Est-ce l'avenir que l'on prépare à la Syrie ? ■

**Derrière les larmes de crocodile, il y a la première région productrice de pétrole du monde.**

## Egypte

# Grèves et syndicats

**Correspondant**

**L**undi 3 septembre, deux mille ouvriers de l'usine de produits chimiques (poudres et explosifs) Abou Zaabal, qui relève du ministère de la Production militaire, ont manifesté, exigeant que leurs salaires soient portés au même niveau que ceux de leurs collègues des autres usines du ministère.

Vendredi 7 septembre, les hôtesse et stewards d'Egyptair ont fait grève, obligeant la compagnie à annuler tous ses vols internationaux pendant douze heures.

Quelques semaines auparavant, le personnel navigant avait prévenu les autorités qu'il ferait grève si ses revendications n'étaient pas satisfaites. Celles-ci, au nombre de vingt, comportent notamment la hausse immédiate des salaires, l'amélioration de l'assurance sociale et l'augmentation des effectifs.

Un conseiller du ministre de l'Aviation civile a qualifié la grève d'« irresponsable », déploré les pertes financières qu'elle engendrait et

annoncé que des personnels du privé avaient été embauchés pour remplacer les grévistes. Mais devant la détermination de ces derniers, le président de la République, Mohamed Morsi, a dépêché un représentant pour conduire les négociations.

Dans la soirée, les personnels prenaient acte de la promesse du représentant de Morsi de satisfaire « leurs revendications légitimes » et suspendaient leur grève pendant quarante-huit heures.

Le 30 août dernier, à la suite d'un meeting rassemblant des représentants des syndicats indépendants, la Fédération égyptienne des syndicats indépendants (EFITU) a publié une déclaration affirmant

que « les syndicats indépendants constituent l'un des acquis les plus importants de la révolution car, pour la première fois en plus de soixante

ans, les travailleurs sont à même de former des syndicats ».

Confrontée à l'organisation par le gouvernement des élections syndicales en octobre prochain — dans le cadre de la loi de 1976 instituant le quasi monopole de la Fédération égyptienne des syndicats (ETUF) — la fédération EFITU y voit la volonté des Frères musulmans, dont le

**“Les syndicats indépendants constituent l'un des acquis les plus importants de la révolution”**

ministre de la Main-d'œuvre, Khaled al-Azhary, est membre, de contrôler les syndicats. Elle rejette ces élections et exige, en préalable, l'adoption d'une loi sur les libertés syndicales. Pour le responsable de la fédération EFITU, Kamal Abou Eita, « le régime actuel est semblable à l'ancien régime et ne veut pas de la liberté des syndicats. Il

veut dominer les syndicats, mais nous nous battons contre al-Azhary jusqu'à ce qu'il publie une loi sur libertés syndicales. » ■

## TUNISIE



**En raison de l'actualité, nous sommes obligés de reporter à la semaine prochaine la publication de la deuxième partie de l'interview de Ahmed Ben Salah, président du MUP en Tunisie.**

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

PALESTINE

**Six civils tués en vingt-quatre heures par des frappes de l'armée israélienne**

Trois Palestiniens ont été tués, le 6 septembre, par un obus de char israélien tiré contre le secteur de Beit-Hanoun, dans le nord de la bande de Gaza, portant à six le nombre des Palestiniens tués par l'Etat d'Israël en vingt-quatre heures. Les victimes, Akram al-Zaanin, 22 ans, et son frère Ihab, 23 ans, ainsi que Tareq al-Kafarna, 26 ans, sont tous des civils. Dans un communiqué, l'armée israélienne prétend que « des soldats israéliens ont repéré et anéanti un groupe de terroristes ». La veille au soir, trois autres Palestiniens avaient été tués et un autre gravement blessé lors d'un raid aérien israélien dans le centre de la bande de Gaza.

Photo AFP



**Dernières colonies de la France : contre la vie chère, les paroles et les actes**

**L**e ministre Victorin Lurel (à gauche sur la photo) a présenté au Conseil des ministres, mercredi 5 septembre, ses « propositions de réforme de l'organisation de ces économies insulaires », avec comme objectif, déclare-t-il, « des baisses de prix effectives ». Parmi les revendications de la grève générale de 2009 en Guadeloupe et des mouvements qui ont surgi à la même époque en Martinique, à la Réunion et en Guyane, celles concernant les prix et le coût de la vie continuent d'occuper une place cen-

trale dans ces dernières colonies de la France. Selon l'Insee, le revenu disponible des ménages qui y vivent est en moyenne inférieur de 35 % à celui de la métropole, mais les produits alimentaires y sont entre 30 % et 50 % plus élevés. D'autres produits de grande consommation sont dans la même situation. Ce que réclament les organisations syndicales, ce ne sont pas des paroles, mais des actes, comme le rappelle cette lettre du LKP de Guadeloupe à M. Moscovici, ministre de l'Economie (extraits).

**Lettre du LKP au ministre de l'Economie**

« Monsieur le Ministre, Vous avez annoncé la baisse du prix des carburants en France (...). Vous le savez peut-être, le prix des carburants en Guadeloupe est supérieur au prix minimum pratiqué en France. (...) En Guadeloupe, nous sommes censés bénéficier d'un système administratif garantissant un encadrement du prix du carburant. En vérité, cet encadrement administratif est un double leurre. C'est un leurre, car ce n'est pas l'administration publique, mais la Raffinerie des Antilles (SARA) qui fixe le prix des carburants. Le préfet se contente de signer un arrêté mensuel validant le prix que la SARA lui a communiqué et reprenant les arguments qu'elle lui fournit pour justifier le prix fixé. (...) Ce prix a un double objectif : garantir à la SARA, et aux compagnies pétrolières qui en sont actionnaires, la fameuse marge bénéficiaire annuelle négociée directement avec le ministère du Budget, mais aussi manipuler le consommateur guadeloupéen, qui ne comprend plus rien à la valse mensuelle des prix publiée par le préfet, en lui faisant croire qu'il paie le juste prix. Au final, les consommateurs guadeloupéens demeurent prisonniers d'un système toujours aussi opaque où règne la pwofitasyon. La marge bénéficiaire de la raffinerie est garantie par l'Etat et financée par la valse mensuelle du prix du carburant. Alors, monsieur le Ministre, encore une fois, comment comptez-vous faire baisser les prix du carburant en Guadeloupe ? LKP réaffirme son exigence quant à la baisse des prix des carburants en Guadeloupe (...). »

CHINE

**La relève politique, occasion d'accélérer les réformes (Chambre européenne du commerce)**

**La relève générationnelle à la tête du pouvoir en Chine, à l'occasion du prochain congrès du Parti communiste chinois, convoqué à l'automne, est une occasion d'accélérer les réformes, selon le dernier rapport annuel publié par la Chambre européenne de commerce en Chine.** « Un changement d'orientation rapide et radical est nécessaire », dans le sens d'un plus grand accès des multinationales au marché chinois. Dans le cas contraire, les investisseurs étrangers pourraient se détourner de la Chine, où la croissance ralentit et le coût du travail augmente (référence aux nombreuses luttes de classe qui ont vu les travailleurs chinois arracher des améliorations de salaire et de conditions de travail).

QUÉBEC

**Le nouveau gouvernement s'engage à annuler par décret la hausse des droits d'inscription**

Photo AFP



Pauline Marois (Parti québécois), devenue chef de gouvernement à l'issue des élections qui viennent d'avoir lieu au Québec, a aussitôt annoncé qu'elle annulerait la loi spéciale limitant les manifestations et la hausse des frais de scolarité prévue par le gouvernement antérieur, donnant satisfaction à six mois de mobilisation étudiante.

« Mon gouvernement va annuler la hausse des droits de scolarité par décret », a annoncé M<sup>me</sup> Marois, lors d'une conférence de presse, ajoutant qu'elle abrogera dans le même temps la loi spéciale, dite loi 78, restreignant le droit de grève. La hausse des frais de scolarité, de 82 % en sept ans, décidée par le gouvernement libéral sortant de Jean Charest, a été à l'origine du conflit étudiant déclenché en février dernier et ayant débouché sur une grève des cours et de nombreuses manifestations.

UNION EUROPÉENNE

**Privatisation des chemins de fer : la dictature communautaire**

Photo AFP



Les gouvernements hongrois, espagnol et portugais ne peuvent sûrement pas être considérés comme résistant aux diktats de l'Union européenne. N'empêche que leur soumission est encore insuffisante aux yeux de la dictature communautaire. La Hongrie, l'Espagne et le Portugal sont accusés par l'avocat général de la Cour de justice européenne d'« avoir manqué à leurs obligations dans le cadre de la libéralisation du transport ferroviaire en Europe ». La privatisation (la « libéralisation » dans la langue de bois européenne) du secteur ferroviaire en Europe oblige en effet les Etats membres à

« assurer aux entreprises de ce secteur un accès équitable et non discriminatoire au réseau ferroviaire, et l'exercice de certaines fonctions ne peut plus être assuré par les entreprises ferroviaires historiques, mais doit être confié à des gestionnaires indépendants ». La Hongrie est accusée d'avoir « omis de définir les conditions garantissant l'équilibre financier des gestionnaires d'infrastructures, en ne prenant aucune mesure d'incitation à la réduction des coûts et des redevances liés à l'exploitation et l'utilisation du réseau ». L'Espagne, de son côté, est accusée de ne pas s'être conformée à la législation européenne en ayant « réservé à l'Etat le droit de déterminer la redevance qui doit être payée pour utiliser le réseau, au lieu de le confier au gestionnaire de l'infrastructure ». Quant à l'Etat portugais, il est accusé d'avoir « conservé un rôle essentiel dans les procédures décisionnelles de la compagnie nationale des chemins de fer portugais et de ne pas avoir fait le nécessaire pour assurer l'équilibre des comptes du gestionnaire de l'infrastructure », avant de privatiser.

LIBYE

**Des opposants ont été torturés et livrés à Kadhafi par la CIA**

**Les Etats-Unis ont torturé des opposants libyens avant de les remettre au régime de Mouammar Kadhafi. C'est ce qui ressort des documents et témoignages rapportés par l'association Human Rights Watch.** « Non seulement les Etats-Unis ont livré à Kadhafi ses ennemis sur un plateau, mais il semble que la CIA en a d'abord torturé de nombreux », écrit Laura Pitter, auteur du rapport de HRW, selon laquelle « l'étendue des abus commis par l'administration américaine semble bien plus vaste que jusqu'à présent reconnu ». Au moins cinq d'entre eux ont assuré avoir subi de « graves sévices » dans deux centres de détention qui auraient été tenus par la CIA en Afghanistan, notamment des « simulacres de noyade et autres tortures à l'eau ». D'autres ont été enchaînés pendant des semaines ou des mois au mur, battus, jetés contre des murs ou empêchés de dormir, selon les témoignages recueillis par HRW. Après la découverte de ces documents, Abdelhakim Belhaj, devenu commandant militaire de Tripoli après la chute de Kadhafi, a accusé l'ancien gouvernement britannique de Tony Blair d'avoir autorisé en 2004 les services secrets britanniques à donner à la CIA les informations permettant de le livrer au régime du dictateur libyen, qui l'a ensuite torturé.

CHIFFRE

**1 sur 5**

**C'est le nombre de jeunes enfants afghans qui ont le corps atrophié à cause de la malnutrition, selon une étude de l'Unicef. Une fraction qui s'élève à un sur trois dans le sud du pays. « Chaque jour, 275 enfants meurent en Afghanistan, la plupart avant leur cinquième anniversaire, en raison de maladies évitables. Souvent, la malnutrition en est la cause sous-jacente. » Plus d'un enfant sur dix meurt avant ses cinq ans.**

PALESTINE

**Manifestations contre la vie chère**



Photo AFP

Des centaines de Palestiniens ont manifesté, mercredi 5 septembre, contre la vie chère, pour le deuxième jour consécutif, en Cisjordanie. De jeunes manifestants ont bloqué les principaux accès au centre de Ramallah et scandé des slogans contre le gouvernement du Premier ministre, Salam Fayyad, l'envolée des prix et l'accord économique de Paris entre l'Autorité palestinienne et l'Etat d'Israël. A Ramallah, en Cisjordanie, des policiers sont parvenus à empêcher Hussein Qahwaji, un homme de 37 ans, originaire de la bande de Gaza, de s'immoler par le feu, alors qu'il venait de s'asperger d'essence. Père d'une fille de cinq ans, soignée à Amman, il réclamait que l'Autorité palestinienne rembourse le montant de son voyage en Jordanie pour l'accompagner. Le 2 septembre, dans la bande de Gaza, un Palestinien de 17 ans, Ihab Abou Nada, est décédé, quatre jours après s'être immolé par le feu, faute d'avoir trouvé du travail.